



DOSSIER DE PARTICIPATION

Thème :

**Le grand jeu des vacances de la Toussaint :
« Les lieux mystères..... »**

A nous retourner avec vos photographies :
Avant le 20 Novembre 2007 sous enveloppe cartonnée ou matelassée avec
le formulaire d'inscription à :

**OFFICE DE TOURISME DE LA LIEUE DE GREVE
Concours « Les lieux mystères..... »
BP 2
22310 PLESTIN LES GREVES**

(ne pas envoyer par internet).

IMPORTANT !

Merci de bien légender vos images au dos de la photographie à droite en mettant votre nom, prénom, le titre, le lieu et la date de la prise de vue sur une étiquette autocollante ou au feutre à encre indélébile en lettres **CAPITALES**

ATTENTION !

Merci de veiller à ne pas coller d'étiquette sur vos photos, mais bien au verso.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours photographique « Les lieux mystères..... » et en accepte toutes les conditions.

FAIT A

LE

Signature du /des participant(s)

REGLEMENT 2007

Article 1

Organisateur

L'Office de Tourisme de la Lieue de Grève ayant son siège place de la mairie à Plestin Les Grèves 22310, organise un concours Randonnée photographique gratuit s'adressant à tous.

Le concours est ouvert du 26 Octobre 2007 et jusqu'au 20 Novembre 2007

Article 2

Modalité de participation

Pour les participants, le concours consiste à faire parvenir 10 photos sur 23 photos proposées par L'Office de Tourisme de la Lieue de Grève.

Les participants doivent apparaître sur les photos.

- 10 x 15 ou format A4, couleur ou noir et blanc

-Ou photos numériques qui ne devons pas dépasser un poids d'un Mo, sur CD Rom, et offrir une qualité suffisante pour être tirée sur papier (ne pas envoyer par internet).

Un minimum de 10 photos par auteur /groupe.

Les photographies devront obligatoirement se rapporter au thème du concours, soit : **Concours « Les lieux mystères..... »**

Les communes concernées sont :

Plestin Les Grèves, Ploumilliau, Plouzélambre, Plufur, St Michel en Grève, Trédrez – Locquémeau, Tréduder, Trémel, Lanvellec.

Chaque photographie devra être légendée au dos et à droite sur une étiquette autocollante et comporter les éléments suivants:

Nom et prénom du /des photographe(s), localisation géographique, le nom des personnes.

date, mention « reproduction libre », autorisation de reproduction ou de représentation (le cas échéant).

Les images photographiques ne devront pas être encadrées ou collées sur un support identifiable.

Les photographies seront accompagnées du dossier de participation individuel/groupe rempli et signé. Le formulaire étant mis à la disposition des candidats.

Aucune photographie ne sera retournée aux participants, c'est pourquoi ils veilleront à ne pas adresser d'originaux, mais des reproductions de bonne qualité.

Les frais de tirages et d'envoi sont à la charge des participants.

L'Office de Tourisme de la Lieue de Grève se réserve le droit d'annuler le concours à tout moment sans contrepartie.

Les candidats s'engagent à respecter le droit des personnes photographiées, des lieux privés et à obtenir leur accord pour l'affichage et l'exposition des images.

Tout participant concourt sous son nom et sa responsabilité.

Article 3

Jury

Le jury est composé de l'équipe de L'Office de Tourisme de la Lieue de Grève .

Aucun membre du jury ne pourra participer au concours.

Article 4

Résultats

La liste des gagnants sera publiée sur le site internet.

Des expositions seront organisées dans les communes du canton.

Les photos seront exposées sur une galerie photo du site ainsi qu' à l'Office de Tourisme.

Une cérémonie sera organisée pour la remise des prix et tous les concurrents seront notifiés par L'Office de Tourisme de la Lieue de Grève

Article 5

Prix

Les prix attribués, par l'Office de Tourisme et ses partenaires, ne pourront être échangés ni contre des espèces, ni contre un autre prix et seront remis uniquement aux bénéficiaires du concours.

En cas d'impossibilité d'obtention des prix annoncés, l'Office de Tourisme s'engage à les remplacer par des prix de même valeur, sans réclamation possible des candidats.

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TEL. :

PORTABLE :

AGE :

EMAIL PERSONNEL :

Si groupe, école, centre aéré, foyer logement, veuillez indiquer tous les noms des personnes qui composent le groupe participant, Merci

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE **QUANT A LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE**

Je soussigné(e)

Demeurant :

Consent à la réalisation (prise de vue) et à la divulgation de l'image (fixe ou animée) dans laquelle j'apparais, suivant les caractéristiques ci-après, et ceci sans limitation quant à la durée ou support.

- Titre :
- Sujet traité :
- Support envisagé :
- Commanditaire :

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui est en faite dans le cadre du concours photographique. Les images ainsi enregistrées pourront être utilisées, sans aucune limitation, dans le cadre d'une autre réalisation dont l'Office de Tourisme de la Lieue de Grève pourrait être le producteur ou co-producteur.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et plus généralement ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à _____, le _____

Signature